

VILLE DE  
**BÉZIERS**



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**VILLE de BEZIERS**  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

ARRÊTÉ N° 219-2022

|  |  |
|--|--|
| <p>Notifié le</p> <p>Notification reçue le</p> <p>Publié le 14 MARS 2022</p> <p>Certifié exécutoire, le Maire</p> <p> Pour le Maire et par Délégation<br/>Priscilla DESGARCEAUX</p> | <p>Partie réservée au visa<br/>de la Sous-Préfecture</p> <p><b>DÉPOSÉ EN PRÉFECTURE</b></p> <p>LE 14 MARS 2022</p> |
|--|--|

Service : Secrétariat Conseil Municipal

### **POLICE GENERALE**

Fermeture exceptionnelle des écoles publiques Jules Ferry et Georges Sand pour cause d'intempéries le 14 mars 2022

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2212-2 ;

VU l'épisode orageux du 13 mars 2022 ayant conduit à la sortie de l'Orb sur le périmètre des écoles Jules FERRY et Georges SAND ;

VU les débordements susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes ;

**CONSIDERANT** qu'il importe de prendre les mesures de sécurité nécessaires afin de préserver la sécurité des usagers et du personnel des écoles Jules FERRY et Georges SAND

## **A R R Ê T É**

**ARTICLE 1 :** Les écoles Jules FERRY et Georges SAND seront fermées le lundi 14 mars 2022 toute la journée.

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Directeur Général des Services, ou en son absence l'Adjoint au Directeur Général des Services et Monsieur le Commissaire Central de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE DE JUSTICE ADMINISTRATIVE, LE PRÉSENT ACTE PEUT FAIRE L'OBJET, À COMPTER DE SA NOTIFICATION / PUBLICATION, D'UN RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF, DANS LE DÉLAI DE DEUX MOIS. LA JURIDICTION ADMINISTRATIVE COMPÉTENTE PEUT ÊTRE SAISIE AU MOYEN DE L'APPLICATION TÉLÉRECOURS CITOYENS ACCESSIBLE À PARTIR DU SITE [WWW.TELERECOURS.FR](http://WWW.TELERECOURS.FR)

VILLE DE BÉZIERS / ARRÊTÉ DU MAIRE

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le 14 mars 2022.

Robert MENARD



Pour Le Maire et par **Délégation**  
L'Adjointe au **Maire**  
Albert FREY

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. FREY", written over the typed name "Albert FREY".